

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 12

Artikel: Une visite du roi de Prusse : dans le canton de Neuchâtel, en 1842 :
(fin)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Je n'ai jamais eu la fringale ;
Voyez ma mine de prélat !
Pourtant, ma carte est bien frugale :
Coco, café, thé, chocolat !

En suivant notre règle sainte,
On devient vieux comme un mammouth,
Le coco nous tient lieu d'absinthe,
La cerisette de vermouth !

Le matin, café, lait ou crème,
A midi, deux œufs sur le plat,
Et puis, le soir, bonheur suprême !
Coco, café, thé, chocolat !

Dans notre siècle de chlorose,
Pour remonter un sang mauvais,
La Faculté, d'un air morose,
Vous dit : Prenez du *Fer Bravais* !

Moi, lorsque le corps se délabre
Et maigrit comme un cancrelat,
Je prescris : *Coco de Calabre*,
Coco, café, thé, chocolat !

Lorsque Noé planta la vigne
Et la marcotta de sa main,
Prévoyait-il le sort indigne
Qu'il préparait au genre humain ?

Je n'en crois rien, et je m'avise
Que s'il eût pu prévoir cela,
Il eût adopté pour devise :
Coco, café, thé, chocolat !

Et quand, un beau soir, fait unique !
Sem et Japhet d'un air serein,
Le couvrirent de sa tunique
Pour le préserver du serein,
Ce patriarche respectable
Eût pu prévenir ce fait-là.
S'il eût toujours eu sur sa table :
Coco, café, thé chocolat !

Si j'eusse été le patriarche,
Vénérable auteur de nos maux,
J'aurais sur la porte de l'arche
(Ayant lâché mes animaux),
Fait peindre cette enseigne austère :

Aux amis du mont Arrarat,
C'est ici qu'on se désaltère,
Coco, café, thé, chocolat !

De bien mourir j'ai l'espérance,
Mais avant ce moment, je veux,
Oh ! mes frères en tempérance !
Vous confier mes derniers vœux :
Quand la mort clôra ma paupière,
Je voudrais bien que l'on collât
Cette épitaphe sur ma pierre :
Coco, café, thé, chocolat !

A. B.

Une visite du roi de Prusse
dans le canton de Neuchâtel, en 1842.
(Fin.)

De Neuchâtel, LL. MM. se dirigèrent sur Valangin, et de là sur le Locle, la Sagne et les Brenets, où de brillantes ovations les attendaient. A Valangin, on leur fit remarquer une bannière offerte dans

le temps par la reine, alors princesse royale, à la corporation bourgeoise de l'endroit pour sa conduite dans les évènements de 1831. Guillaume IV, dépliant lui-même cette bannière, se tourna vers la reine, et lui dit : « Elise, voilà ton ouvrage. »

Le roi ne voulant pas exposer plus longtemps son épouse aux fatigues du voyage, il fut convenu entr'eux qu'elle quitterait la principauté le 27, irait coucher à Delémont, et que le roi la rejoindrait à Fribourg en Brisgau. Elle partit donc du Locle avec toute la suite du roi, qui ne garda que son aide-de-camp. Une magnifique réception fut faite à la reine à son passage à la Chaux-de-Fonds.

De son côté, le roi se rendait aux Brenets, où, voguant sur une barque élégamment pavoisée, on lui fit visiter les beaux bassins du Doubs et la grotte de la Toffière. Un portique en verdure, de forme gothique, parsemé de fleurs, pratiqué dans l'intérieur, séparait cette grotte en deux parties. Dans la partie extérieure était placé un peloton de carabiniers. Dans le fond, qu'on avait illuminé, apparaissait un cœur de jeunes dames habillées de blanc. Vu à quelque distance et à la demi-clarté du jour à son déclin, ce spectacle offrait un coup-d'œil fantastique.

Le lendemain, de bon matin, le roi quittait le Locle et se dirigeait sur la Chaux-de-Fonds, où l'attendait une foule immense. Les rues et édifices publics étaient magnifiquement décorés. Echange de discours ; déjeuner à l'Hôtel-de-Ville. Au nombre des produits de l'industrie présentés au souverain, se trouvait une petite machine à vapeur qu'on désirait faire marcher devant lui. Il fallait donc attendre que l'eau fût chaude. Mais comme chacun cherchait à retarder le plus possible le départ du roi, jamais eau ne mit tant de temps à bouillir. Le roi visita ensuite un établissement de charité pour les jeunes filles pauvres. A son arrivée, les élèves se rangèrent en cercle et entonnèrent : *Dieu protège le roi*. La scène fut touchante, et comme on voyait s'approcher le moment de la séparation, le monarque, très ému, dit : « Je n'aime pas les adieux, c'est une mauvaise invention. » Il prit enfin congé des personnes qui l'entouraient. Sa voiture avait à peine dépassé les dernières maisons du village, qu'un individu en blouse, et appartenant sans doute au parti de l'émancipation, s'écria en levant son chapeau :

Vive le roi de Prusse ! vive la Confédération suisse !

— Bien obligé, mon ami, répondit le roi.

Peu de temps après, le roi quittait le territoire de sa principauté, après une dernière ovation et de chaleureuses acclamations d'une foule d'hommes, de femmes et d'enfants qui s'étaient portés à l'extrême frontière.

**10. La vilhie melice dão canton
dè Vaud.**

Quand don lo tambou bat po reimmodà l'afféré,
Tot coumeint lo pioupiou, l'officier dussé férè
Ein épiliaiteint gallà, kâ dza lo colonet,
Qu'a fé signe ài tambou dè battre lo rappet,
A reprâi son tsébau, gardâ pè 'na piquietta
Qu'a bin du dzourè que sein poâi bâirè quartetta ;